



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

Joint Committees meeting 3/21

PM 74/21

PJ 147/21

SC 111/21

24 septembre 2021

Original : anglais

F

**Rapport de la réunion commune des comités
tenue le 7 septembre 2021**

Point 1 :	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2 :	Rapport sur la réunion commune des comités du 8 avril 2021	2
Point 3 :	Questions prioritaires	2
Point 4 :	Questions diverses	11
Point 5 :	Date des prochaines réunions	11

Compte tenu des contraintes de temps dues à la tenue en ligne des réunions de l'OIC à la suite de la pandémie de covid-19, les réunions du **Comité des statistiques, du Comité de promotion et de développement des marchés et du Comité des projets** se sont tenues conjointement en une seule session présidée par le Directeur exécutif, au nom des présidents desdits comités, le 7 septembre 2021.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

1. Le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire figurant dans les documents [PM-73/21](#), [SC-108/21](#) et [PJ-145/21](#) respectivement.

Point 2 : Rapports sur la réunion commune des comités du 8 avril 2021

2. Les comités ont approuvé le rapport sur leur réunion commune tenue le 8 avril 2021, contenu dans les documents [PM-72/21](#), [PJ-144/21](#) et [SC-107/21](#).

Point 3 : Questions prioritaires

Point 3.1 : Proposition de la Colombie visant à modifier le Règlement sur les statistiques : Certificats d'origine - Comité des statistiques

3. Le Secrétariat a présenté le document [SC-110/21](#), qui contient des propositions de modifications supplémentaires du Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine, faites précédemment par la Colombie et modifiées par CeCafé (Brésil). Le représentant de la Colombie a déclaré que l'objectif de ces modifications était de faire en sorte que toute autorité désignée puisse délivrer des certificats d'origine et ainsi de reconnaître les nouvelles réalités du marché. Le Directeur exécutif a fait savoir que la Section des statistiques de l'OIC avait examiné les modifications proposées et n'y avait aucune objection. En outre, le nouveau système est pertinent car il tient compte des nouveaux développements technologiques et harmonisera le système de déclaration de l'OIC avec celui d'autres organisations. Le Directeur exécutif a remercié la Colombie et CeCafé (Brésil) d'avoir proposé des amendements au Règlement qui contribuent à moderniser les travaux de l'Organisation.

4. Le Comité a recommandé l'approbation des modifications du Règlement sur les statistiques telles qu'elles figurent dans le document [SC-110/21](#).

Point 3.2 Liste des pays exportateurs et de leurs codes, des agents de certification OIC et des ports d'exportation enregistrés – Comité des statistiques

5. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-109/21](#) qui contient une mise à jour de la liste des pays exportateurs et de leurs codes, des agents de certification OIC et des ports d'exportation enregistrés. Suite à la communication du Directeur exécutif demandant aux Membres de notifier tout changement dans la liste de leurs agents de certification et de leurs ports d'exportation enregistrés, seuls deux pays ont notifié des changements : L'Équateur a changé son service de certification et l'Indonésie a changé son service de certification et modifié la liste de ses ports enregistrés.

6. Le Comité a recommandé son approbation par le Conseil.

Point 3.3 : Actualisation de la nouvelle base de données statistiques - Comité des statistiques

7. Le Chef des opérations a fait rapport sur la nouvelle base de données statistiques de l'OIC, qui devrait moderniser l'accès aux statistiques du café et faciliter la migration des bases de données. Le Secrétariat a régulièrement informé les Membres de l'avancement des travaux sur la nouvelle base de données statistiques, dont une société de développement de logiciels basée en Inde a été chargée. Le Secrétariat en est maintenant aux dernières étapes des tests et est désormais certain que les résultats produits en ligne sont conformes aux attentes. Le Secrétariat effectuera d'autres tests, pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes. Les Membres de la Table ronde sur les statistiques seront invités à tester la nouvelle application. Une fois que la nouvelle base de données sera opérationnelle, le Secrétariat sera en mesure d'actualiser les frais d'abonnement. Cela permettra à l'OIC de générer des revenus et d'accroître la transparence du marché. Les développeurs aideront l'OIC à faire des présentations aux Membres afin que chacun puisse comprendre comment utiliser le nouveau système. Ce nouveau service devrait être opérationnel au cours du dernier trimestre de 2021.

8. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.4 : Le point sur le projet d'élaboration d'une boîte à outils de développement du marché du café - Comité de promotion et de développement des marchés

9. Le Chef des opérations a fourni des informations générales au Comité. L'objectif de la boîte à outils est d'élaborer une méthodologie et une série d'interventions concrètes visant à développer la consommation intérieure des pays producteurs de café et la demande mondiale de café, sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre du Guide séquentiel et de l'évolution des technologies et des méthodes de communication ; de recenser et de diffuser des informations sur les initiatives existantes qui bénéficient à l'ensemble de la chaîne de valeur du café, en mettant l'accent sur les pays producteurs de café ; de présenter des interventions, faciliter le partage des connaissances et échanger les bonnes pratiques (site Web de l'OIC) ; de promouvoir la création de programmes de développement de la production durable et de la consommation responsable dans les pays producteurs de café, conformément à l'objectif de développement durable 12 "**consommation et production responsables**" ; et de concevoir des stratégies visant à mobiliser l'engagement et le financement des programmes de développement du marché par le biais de partenariats avec le secteur privé, la société civile et les OIG.

10. Un consultant préparera une boîte à outils de développement du marché du café qui fournira des stratégies actualisées de développement du marché dans les pays producteurs de café. La boîte à outils se concentrera sur les mesures de stimulation de la demande de café bénéficiant à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement - des agriculteurs aux consommateurs - et prendra en considération un certain nombre d'éléments et de tendances émergentes.

11. Le projet de boîte à outils a été officiellement inclus dans le Groupe de travail public-privé sur le café, en particulier dans deux Domaines techniques de travail :

- **Le Domaine technique de travail (TW) 4 : Production et approvisionnement durables – Résilience des paysages caféiers**, dont la Consommation intérieure, pilotée par le Secrétariat de l'OIC, est l'un des trois piliers, qui assurera la liaison avec le TW3 Transformation du secteur – Pays exportateurs, pour le suivi des activités, et
- **Le TW3 Politiques et institutions du marché - Transformation du secteur – Pays exportateurs**

12. Étant donné que l'un des thèmes retenus par le groupe pour discussions et travaux ultérieurs est **"La consommation intérieure de café dans les pays producteurs - accroître la demande intérieure"**, la boîte à outils est l'un des "gains rapides" du Domaine technique de travail. Ce TW fournira des conseils et des données techniques sur le développement et le déploiement de la boîte à outils.

13. Après les informations générales présentées par le Chef des opérations, Mme Ina Grohmann, déléguée de l'UE (Allemagne) et membre du Groupe de travail, a remercié l'OIC d'avoir mis en place un Groupe de travail fonctionnel, offrant une occasion unique de dialogue et de coopération entre les Membres et le secteur privé. Elle s'est déclarée satisfaite des travaux du Groupe de travail et du TW et a félicité toutes les personnes concernées. Elle a indiqué que le Gouvernement allemand avait décidé de soutenir l'élaboration de la boîte à outils visant à développer le marché du café, en finançant les consultants. Un appel à propositions est en cours de préparation et les consultants devraient commencer leur travail au cours du dernier trimestre de cette année. La boîte à outils devrait pouvoir être présentée dans les pays producteurs au printemps prochain. Ce soutien s'ajoute aux 700 000 euros que l'Allemagne a déjà fournis à l'OIC en nature et en espèces. Elle a invité toutes les organisations, les gouvernements et le secteur privé concernés à engager des ressources et des investissements supplémentaires afin de garantir les engagements à long terme du Groupe de travail et d'assurer un avenir prospère aux producteurs de café et au secteur dans son ensemble. Les Membres du Comité ont remercié le Gouvernement allemand pour son soutien financier continu aux travaux de l'OIC et en particulier au Groupe de travail.

14. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.5 : Promotion de la consommation intérieure de café - Fonds spécial de l'OIC - Comité de promotion et de développement des marchés

15. L'Économiste en chef a indiqué que le Secrétariat de l'OIC surveillait la mise en œuvre du programme de développement de la consommation intérieure de café financé par les ressources du Fonds spécial de l'OIC, comme l'ont décidé les Membres dans la Résolution 459. Il a également présenté la situation dans deux régions (Afrique, Asie et Pacifique) tandis que le représentant de PROMECAFE a présenté les activités du projet en Amérique centrale et au Mexique.

Point 3.5.1 : Programme régional au Mexique et en Amérique centrale (PROMECAFE)

16. Le représentant de PROMECAFE, M. René León-Gómez, a présenté les principales réalisations du programme qui s'est achevé en avril 2021. La région a été la première à recevoir le soutien du Fonds spécial de l'OIC, et les activités ont été menées par PROMECAFE, à partir de 2018. Les pays concernés par le programme étaient le Costa Rica, la République dominicaine, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua et le Panama. Quatre grandes réalisations du projet ont été présentées : 1) Développement des capacités nationales en matière de promotion de la consommation de café ; 2) Diagnostic et conception de projets nationaux sur la consommation ; 3) Alliances stratégiques pour la promotion de la consommation de café ; et 4) Gestion de l'information et des connaissances. Un rapport détaillé est disponible.

17. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.5.2 : Programme régional en Afrique (OIAC)

18. Les activités du Fonds spécial de l'OIC en Afrique, mises en œuvre par l'Organisation interafricaine du café (OIAC), ont été structurées selon trois volets principaux : 1) un examen analytique de la consommation intérieure et de l'industrie de la torréfaction ; 2) un soutien aux stratégies nationales liées à la torréfaction du café et à la consommation intérieure ; et 3) le renforcement de la communication sur le lien entre santé et café.

19. Le bilan analytique des pays anglophones (Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Tanzanie, Ouganda et Zambie) est terminé. Le bilan des pays francophones sera achevé sous peu. Dans le cadre du volet 2, le Fonds spécial de l'OIC a servi au Kenya à faciliter la création de cafés dans deux universités importantes. Les cafés construits dans les principaux campus universitaires devraient promouvoir la culture de la consommation de café parmi les étudiants. Un soutien financier a également été fourni à la République démocratique du Congo, au Gabon, au Ghana, au Rwanda, au Togo et à l'Ouganda pour contribuer à leurs stratégies nationales de consommation intérieure de café.

20. Le deuxième sous-volet était le renforcement des capacités des torréfacteurs et des baristas existants et potentiels. Les activités de formation ont bénéficié du soutien

financier du Centre international du commerce (CCI) qui a mobilisé des fonds de l'UE (Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Ces activités ont également été soutenues par l'ACRAM et le Gabon. Une formation est en cours à Libreville à l'intention des pays francophones participants. La session destinée aux pays anglophones aura lieu à Accra (Ghana), à partir de la mi-septembre 2021. Les deux sessions bénéficient du soutien financier du CCI.

21. En ce qui concerne les activités du troisième volet du programme, l'OIAC vient de passer un contrat avec une agence de communication pour préparer un documentaire sur le café et la santé. Les Membres du Comité ont invité l'OIAC à se rapprocher de PROMECAFE pour tirer parti de l'expérience de la région Amérique latine.

22. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.5.3 : Programme régional en Asie et Pacifique (Inde, Indonésie, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande, Viet Nam)

23. Dans la région Asie et Pacifique, la mise en œuvre du programme par une seule agence d'exécution de projet n'était pas économiquement viable. Par conséquent, chaque pays s'est vu attribuer une partie du Fonds spécial de l'OIC pour mener à bien son activité promotionnelle séparément. Les pays suivants ont déjà reçu leur part du Fonds spécial de l'OIC : Papouasie-Nouvelle-Guinée 52 000 dollars (août 2020) ; Viet Nam 90 000 dollars (août 2020) ; Inde 90 000 dollars (octobre 2020) ; Thaïlande 34 000 dollars (mars 2021) ; Népal 34 000 dollars (avril 2021) ; Indonésie 90 000 dollars (juillet 2021) et Philippines 34 000 dollars (en traitement).

24. **Papouasie-Nouvelle-Guinée** : L'autorité locale du café attend un financement supplémentaire provenant d'autres sources avant de commencer la mise en œuvre de son programme. Le CCI s'est retiré suite à une réduction du budget d'aide du Royaume-Uni. Cela signifie que le consultant précédemment sélectionné ne peut plus réaliser l'étude et l'autorité du café recherche actuellement d'autres candidats et des fonds supplémentaires. De plus, en raison des restrictions liées à la covid-19, il est impossible de se rendre en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le moment et le programme de l'atelier reste en suspens. La situation sera réexaminée au début de l'année prochaine.

25. **Viet Nam** : La VICOFA coordonne les activités. Des experts ont mené des enquêtes sur l'évaluation des besoins de formation auprès des parties prenantes concernées et un examen de la consommation intérieure de café a été réalisé. Un examen de l'industrie de transformation existante (capacité de l'industrie de torréfaction, industrie du café instantané) et des cours de formation se poursuivent.

26. **Inde** : Un examen des politiques gouvernementales et de la consommation intérieure a été réalisé. L'élaboration des cours de formation est terminée, ainsi qu'un guide commercial à l'intention des entrepreneurs potentiels. Le renforcement des capacités des parties prenantes a été mené en ligne et en personne. Cependant, la situation créée par la pandémie a constitué un défi majeur et toutes les activités ont été ralenties.

27. **Népal** : L'équipe de gestion du projet dirigée par le Directeur exécutif du Conseil national de développement du thé et du café vient de commencer les activités axées sur l'examen de la consommation intérieure et la structure du marché. Après les visites effectuées auprès de coopératives de café de district, de syndicats de producteurs, de propriétaires de cafés et d'autres parties prenantes du café, les autorités népalaises ont indiqué que le volume de la consommation de café était supérieur à la production du pays lui-même. Un rapport détaillé sera fourni en temps voulu.

28. **Thaïlande** : L'équipe de gestion du projet dirigée par le Département du commerce extérieur du Ministère du commerce a identifié les principales activités du programme : Concours thaïlandais, vente aux enchères du café thaïlandais d'excellence et exposition sur le café. Une courte vidéo sur le programme de l'événement a été projetée au Comité. Un rapport détaillé sera établi en temps utile.

29. **Indonésie** : Les activités menées par l'Institut de recherche sur le café et le cacao (ICCRI) viennent de commencer.

30. **Philippines** : Le pays a fait part de son intérêt pour le programme. Le Secrétariat de l'OIC attend de recevoir la demande de la part de ce pays dans le Fonds spécial de l'OIC.

31. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.5.4 : Situation des parts non réclamées du Fonds spécial (Timor-Leste)

32. Le Directeur exécutif a indiqué que la communication avec le Timor-Leste avait été difficile et a suggéré de donner plus de temps au pays pour réagir avant de décider d'autres utilisations de sa part du Fonds spécial de l'OIC.

33. Le Conseil a pris note de la suggestion faite par le Directeur exécutif.

Point 3.6 : Cadre de référence pour une étude sur la mise en place d'une chaîne de valeur du café résiliente pour atténuer les catastrophes climatiques et la pandémie de covid-19 au Honduras et au Nicaragua - Comité des projets

34. L'Économiste en chef a présenté le document PJ-146/21, qui décrit le cadre de référence d'une étude proposée visant à fournir une évaluation complète de l'impact des catastrophes climatiques et de la pandémie de covid-19 au Honduras et au Nicaragua et à élaborer des propositions de projets visant à atténuer cet impact et mettre en place un secteur du café plus résilient. Les délégués du Honduras et du Nicaragua ont demandé l'appui des Membres du Comité car une banque régionale de développement, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), envisage d'accorder un financement pour la préparation d'un rapport d'évaluation complet de l'impact des chocs climatiques dans ces pays. D'autres pays producteurs de la région bénéficieraient également de ce projet puisque PROMECAFE est l'une des institutions participantes.

35. Le Comité a pris note de l'étude et a recommandé son approbation par le Conseil.

Point 3.7 : Facilité africaine du café (FAC) - Comité des projets

Point 3.7.1 : Proposition de projet principal

Point 3.7.2 : Évaluation rapide du paysage du financement du secteur du café en Afrique : Une analyse de rentabilité pour le financement des emprunteurs du "chaînon intermédiaire manquant" et du dernier kilomètre dans les chaînes de valeur du café en Afrique

36. L'Économiste en chef et le Secrétaire général de l'OIAC ont déclaré que le projet de Facilité africaine du café était toujours en cours d'examen par AFREXIMBANK. En outre, AFREXIMBANK n'a pas encore pris de décision finale sur l'octroi de subventions à

l'étude (point 3.7.2) devant identifier les lacunes en matière de financement et les opportunités commerciales dans la chaîne de valeur du café en Afrique. Le Secrétaire général de l'OIAC continuera d'interagir avec AFREXIMBANK et fera rapport au Comité à sa prochaine réunion.

37. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.8 : Fonds d'affectation spéciale pour l'initiative régionale de transformation de la caféiculture - Comité des projets

38. M. Enrique Zamora, coordinateur d'ITRECAFE, a informé les Membres de l'avancement du projet. Plusieurs banques internationales se sont déclarées intéressées par une participation au projet après avoir entendu une série de présentations. Des engagements ont été reçus de la part de la BCIE et d'une autre banque régionale, dont le total devrait atteindre 150 millions de dollars. Quelques fonds sont disponibles dans la région, mais ITRECAFE travaille encore avec des institutions financières nationales et internationales pour obtenir des taux d'intérêt abordables. ITRECAFE travaille également sur des technologies visant à aider les producteurs à pénétrer le marché des cafés de spécialité à haute valeur ajoutée.

39. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.9 : Projet SatCafé : Télédétection par satellite pour une production de café améliorée et durable - Colombie

40. Le représentant de SatCafé a brossé un aperçu des principaux résultats du projet financé par Innovate UK et mis en œuvre en Colombie en partenariat avec la Fédération nationale des producteurs de café. Le projet a pour objet d'améliorer la visibilité de la caféiculture dans les pays producteurs grâce au développement d'applications pratiques de données satellitaires servant à cartographier et à surveiller les changements dans les plantations de café. Les applications ont servi à identifier les changements dans les plantations de café en Colombie, notamment la détérioration due au changement climatique, ainsi que l'état actuel des cultures. Les Membres de l'OIC ont été invités à prendre contact avec l'entreprise pour obtenir des renseignements sur l'utilisation éventuelle de cette technologie dans leur pays.

41. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.10 : Projet Delta : Combler le fossé dans la mesure de la performance de la durabilité en temps réel

42. Le représentant du Comité directeur du projet Delta, M. George Watene de Global Coffee Platform (GCP) a présenté un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du projet. Le projet couvre des pays producteurs de café et de coton et vise à développer un cadre de durabilité (indicateurs d'impact, principes directeurs et standardisation des données), à lier les performances de durabilité aux acteurs commerciaux et aux gouvernements et à promouvoir la valeur ajoutée pour les agriculteurs. Les résultats actuels du projet sont l'alignement sur neuf objectifs communs et le développement de 15 indicateurs. Pour le café, le Viet Nam a été sélectionné pour un essai pilote. Le consultant travaille sur la méthodologie et la contribution du Secrétariat de l'OIC dans la collecte des données sera cruciale.

43. Le Comité a pris note du rapport.

Point 4 : Questions diverses

44. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 5 : Date des prochaines réunions

45. Les prochaines réunions du Comité de promotion et de développement des marchés, du Comité des statistiques et du Comité des projets auront lieu pendant la prochaine session du Conseil.